Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Boucher, veuillez visiter :
bpboucher.fr/annales-sujets-et-corriges

BREVET PROFESSIONNEL

BOUCHER

SESSION 2026

ÉPREUVE E4 : EXPRESSION ET CONNAISSANCE DU MONDE

Coefficient : 3 Durée : 3 heures

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Français : analyse, confrontation et écriture (10 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Connaissance du monde : alimentation, échanges et territoires (10 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : ÉPREUVE NATIONALE : CENTRE D'EXAMEN

Le dossier porte sur la production et la circulation des aliments, ainsi que sur les choix individuels et collectifs qui les organisent. Il comprend des textes et des données conçus pour permettre le traitement de toutes les questions.

Traitez les deux parties. Rédigez des réponses construites et appuyez-vous précisément sur les documents. Pour les questions d'écriture, veillez à organiser votre propos et à distinguer les informations des documents de vos connaissances et de votre réflexion personnelles. Le barème total est de 20 points.

PARTIE 1 : Français : analyse, confrontation et écriture (10 points)

Comprendre des textes, confronter des points de vue et rédiger

Vous vous appuierez sur les documents DT 1 et DT 2. Les réponses doivent être rédigées. La synthèse demandée doit restituer les idées essentielles sans exprimer votre opinion personnelle.

1.1 (2 points) Dans le document DT 1, expliquez l'idée exprimée par Adam Smith sur les raisons pour lesquelles les personnes qui produisent ou vendent des aliments répondent aux besoins de leurs clients. Reformulez le propos et appuyez votre réponse sur le texte.

1.2 (2 points) Confrontez les documents DT 1 et DT 2 : quelle place chacun accorde-t-il à l'intérêt individuel dans l'organisation de l'approvisionnement alimentaire ? Présentez un point commun et une différence.

1.3 (2 points) Rédigez une synthèse objective d'environ 100 mots présentant les deux conceptions de l'approvisionnement alimentaire exposées dans les documents DT 1 et DT 2. Votre réponse doit être organisée et ne pas comporter de jugement personnel.

1.4 (4 points) Selon vous, les choix des consommateurs suffisent-ils à transformer la manière dont les aliments sont produits et distribués ? Rédigez un développement argumenté d'environ 200 mots. Vous mobiliserez les documents, des exemples précis et vos connaissances ou votre expérience. Votre texte comportera une introduction, des arguments organisés et une conclusion.

PARTIE 2 : Connaissance du monde : alimentation, échanges et territoires (10 points)

Exploiter des données et expliquer les liens entre approvisionnement et territoire

Le document DT 3 présente une situation fictive construite pour l'épreuve. Les quantités indiquées concernent les achats annuels d'un réseau de commerces alimentaires. Utilisez ces données pour répondre aux questions.

2.1 (2 points) À partir du document DT 3, relevez les deux catégories de produits pour lesquelles la part d'approvisionnement régional est la plus élevée et indiquez, pour chacune, cette part en pourcentage.

2.2 (2 points) Pour les produits de la mer, comparez les volumes provenant de la région et ceux provenant de l'extérieur de la région. Que révèle cette comparaison sur l'organisation de l'approvisionnement ?

2.3 (3 points) Expliquez deux avantages possibles d'un approvisionnement régional et deux limites qu'il peut rencontrer. Appuyez-vous sur au moins une donnée du document DT 3 et sur vos connaissances.

2.4 (3 points) Rédigez une réponse organisée d'environ 150 mots à la question suivante : comment un territoire peut-il concilier la disponibilité des aliments, la diversité des produits et le maintien d'activités économiques locales ? Vous utiliserez au moins deux données du document DT 3 et développerez votre réflexion.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : ADAM SMITH : L'INTÉRÊT INDIVIDUEL ET L'APPROVISIONNEMENT

Adam Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, livre I, chapitre II, 1776. Extrait d'une traduction française courante, ponctuation adaptée.

[Ligne 5] « Ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du brasseur ou du boulanger que nous attendons notre dîner, mais du soin qu'ils apportent à leurs intérêts. »

Dans ce passage, Smith examine la façon dont les échanges entre personnes peuvent contribuer à satisfaire des besoins, même lorsque chacun agit d'abord en fonction de ses propres intérêts.

DT 2 : PRODUIRE ET DISTRIBUER LES ALIMENTS : L'IMPORTANCE DES LIENS LOCAUX

Texte de synthèse rédigé pour le sujet, 2026.

Un système alimentaire ne repose pas uniquement sur la rencontre entre l'offre et la demande. Il dépend aussi des lieux de production, des moyens de transport, des équipements de transformation et des relations entre producteurs, commerçants et consommateurs. Des échanges à grande distance peuvent rendre disponibles des produits variés tout au long de l'année. Ils créent cependant une dépendance envers des chaînes logistiques étendues et des acteurs éloignés.

À l'échelle locale, des relations plus directes peuvent faciliter la connaissance de l'origine des produits et soutenir des activités du territoire. Elles ne garantissent pas à elles seules des prix accessibles, des volumes suffisants ou une production diversifiée. Les deux échelles peuvent donc se compléter : l'enjeu est d'organiser les approvisionnements en tenant compte des besoins des habitants, des ressources disponibles et des contraintes de circulation.

DT 3 : ACHATS ANNUELS D'UN RÉSEAU FICTIF DE COMMERCES ALIMENTAIRES

Situation fictive établie pour l'épreuve. Les volumes sont exprimés en tonnes par an. « Région » désigne le territoire dans lequel se trouve le réseau de commerces. « Hors région » désigne toute origine située à l'extérieur de ce territoire.

Origine des produits achetés par le réseau

Catégorie de produits	Origine régionale (tonnes)	Origine hors région (tonnes)	Total (tonnes)	Part régionale
Viandes	360	240	600	60 %
Fruits et légumes	420	180	600	70 %
Produits laitiers	240	160	400	60 %
Produits de la mer	40	160	200	20 %

Données fictives pour l'épreuve. Les parts en pourcentage sont calculées par rapport au volume total de chaque catégorie.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : question 1.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau en indiquant les idées principales des documents DT 1 et DT 2. Le tableau sert à préparer la confrontation : il ne remplace pas la réponse rédigée à la question 1.2.

Tableau synoptique de confrontation des documents

Éléments de comparaison	DT 1 : Adam Smith	DT 2 : Texte de synthèse
Rôle de l'intérêt individuel	.....	.....
Organisation des échanges alimentaires	.....	.....
Limite ou nuance exprimée	.....	.....

Compléter les cases laissées en pointillés.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.